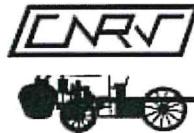




MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Centre National de Réception des Véhicules

Autodrome de Linas-Montlhéry - BP 10211 - F-91311 MONTLHERY Cedex

PROCES VERBAL D'AGREMENT DE PROTOTYPE D'UN DISPOSITIF DE CONVERSION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du fabricant

StepOne Tech Ltd
Myllyhaantie 7 -
33960 PIRKKALA - Finlande

que le dispositif de conversion :

Type : SOT-3INDIR

Désignation commerciale : eFlexBlue
(le cas échéant)

Référence dossier fabricant : StepOne Tech / F3 / Indirect / Euro 5-6 / 7 CV et moins

présenté aux essais (rapport UTAC n° 20/08560) requis par l'arrêté ministériel du 30 novembre 2017 *relatif aux conditions d'homologation et d'installation des dispositifs de conversion des véhicules à motorisation essence en motorisation à carburant modulable essence – superéthanol E85 comme prototype de la transformation de véhicules usagés pour la famille de véhicules définie par le fabricant conformément à l'article 2 de l'arrêté précité, satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-4 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, dont l'arrêté précité.*

MENTION PARTICULIERE A FAIRE APPARAITRE SUR LE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Vu et approuvé sous le numéro PA-0081-20-00

Fait à Montlhéry
Le 22/12/2020

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

Sébastien RENARD

A Montlhéry,
Le 22/12/2020

Pour la Ministre et par délégation,
L'Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines

Gwendolyn QUENTRIC

Nota : Recours sous 2 mois auprès du Tribunal Administratif - En cas de contestation relative à la définition des caractéristiques du véhicule, vous pouvez vous adresser à :

Centre National de Réception des Véhicules - Autodrome de Linas - BP 10211 - 91311 - Montlhéry Cedex